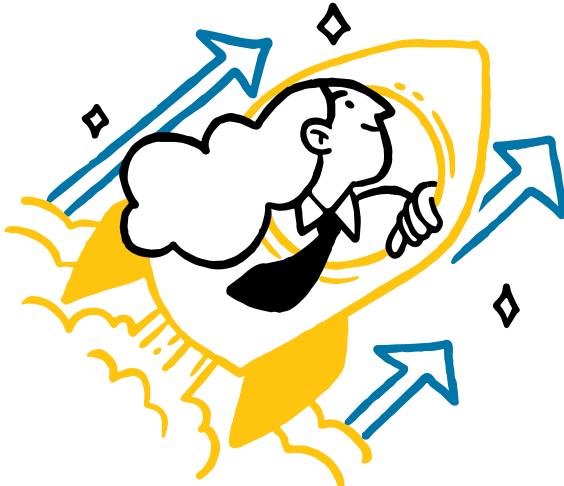


ALLOCATAIRES



Les Espaces Insertion Emploi

Direction Insertion, Emploi et
Lutte Contre la Pauvreté

Dans l'Allier, le suivi et l'accompagnement
des allocataires du RSA dans leurs
démarches pour le retour à l'emploi s'inscrit
avec le Fonds Social Européen Plus (FSE+).



Cofinancé par
l'Union européenne

LA LOI POUR LE PLEIN EMPLOI



Depuis le 18 décembre 2023 et la nouvelle loi dite « Pour le Plein emploi », **chaque Allocataire du RSA** (ARSA), est orienté vers **un référent** (Conseil départemental de l'Allier, France Travail, Cap Emploi, etc.) qui vous accompagne dans votre projet de retour à l'emploi durable.



Vos devoirs

Être présent aux rendez-vous fixés pour votre suivi régulier



Vous inscrire à France Travail



Effectuer un minimum de 15h d'activité par semaine

FLEURISTE



Nos engagements

Vous accompagner dans votre retour vers l'emploi



Vous offrir les meilleures chances de réussite dans votre parcours



Si question ou problème, n'hésitez pas à contacter votre référent.

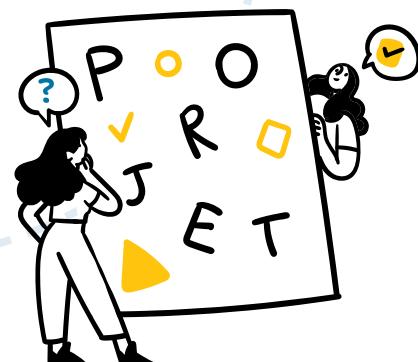


C'EST QUOI LES ESPACES INSERTION EMPLOI ?

Les Espaces Insertion Emploi (EIE) des bassins de Montluçon, Moulins et Vichy, mettent en place **des parcours d'accompagnement intensifiés pour les allocataires du RSA (ARSA)** ayant été orientés vers un référent d'accompagnement.



Depuis la loi pour le Plein emploi,
**l'objectif de ces espaces est
d'accompagner et de favoriser
l'accès à l'emploi des demandeurs
d'emploi allocataires du RSA,
en partenariat avec les acteurs
du réseau pour l'Emploi.**



LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN PLUS (FSE+)



Qu'est ce que le Fonds Social Européen Plus (FSE+) ?

« Favoriser l'inclusion active, afin de promouvoir l'égalité des chances, la non-discrimination, et la participation active, et l'amélioration de l'employabilité, pour les groupes défavorisés ».

Ce programme FSE+ 2021-2027 est destiné prioritairement aux personnes éloignées de l'emploi et en risque d'exclusion.

Principes de la propriété 1 du FSE +

Le programme vise à lutter contre l'exclusion sociale et professionnelle.

Qu'est ce que le FSE + à la Direction Insertion Emploi et Lutte contre la Pauvreté du Département de l'Allier ?

Il regroupe l'ensemble des actions en faveur des publics vulnérables ou exclues et soutient le retour à l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail.

Il soutient l'accompagnement global et les accompagnements intensifiés avec les 15h de la loi pour le Plein emploi au sein des Espaces Insertion Emploi (EIE).



Scannez ce QR code pour plus d'infos
ou rendez-vous sur www.allier.fr
Fonds social européen



Cofinancé par
l'Union européenne

QUI POUR VOUS ACCOMPAGNER ?



➤ L'Évaluateur Orientateur des ARSA* de l'EIE*

- ➔ **Anime une évaluation participative d'information** sur les droits et devoirs de chaque ARSA*.
- ➔ **Réalise le diagnostic** socio-professionnel de chaque ARSA*.
- ➔ **Préconise l'orientation** pour l'ARSA* vers le référent d'accompagnement le plus adapté à sa situation.



➤ Le Responsable de l'EIE*

- ➔ **Validé** l'orientation de l'ARSA* et désigne le Référent d'Accompagnement.
- ➔ **Pilote** la mise en œuvre de l'opérationnalité et la généralisation de la loi pour le plein emploi sur chaque bassin.
- ➔ **Encadre** techniquement et hiérarchiquement les agents.
- ➔ **Coordonne** l'activité de l'EIE et des relations partenariales.
- ➔ **Anime et garantit** la mise en œuvre des équipes pluridisciplinaires et des sanctions qui en découlent.

Ces équipes de professionnels sont chargées d'accompagner chaque allocataire dans leur insertion professionnelle et sociale. Ils veillent à la réalisation d'un parcours sans couture de l'entrée à la sortie du dispositif RSA.



➤ Le Référent d'Accompagnement Emploi (RAE) de l'EIE*

- ➔ **Assure l'accompagnement** intensifié et individualisé des ARSA*.
- ➔ **Oriente** vers les 15 heures d'activité ou les outils permettant un retour à l'emploi durable à court terme.



➤ Le Travailleur Social Insertion (TSI) de l'EIE*

- ➔ **Assure l'accompagnement** intensifié et individualisé des ARSA*.
- ➔ **Oriente** vers les 15 heures d'activité et les outils permettant la levée des freins socioprofessionnels légers pour un retour à l'emploi durable à moyen terme.



➤ Le Médiateur Emploi de l'EIE*

- ➔ **Accompagne** l'ARSA* qui demande à travailler et à se faire recruter autrement : sans CV, ni lettre de motivation ; pour un retour à l'emploi durable.

*ARSA = Allocataire RSA, EIE = Espace Insertion Emploi, RAE = Référent d'Accompagnement Emploi, TSI = Travailleur Social Insertion, *FSE+ = Fonds Social Européen Plus

*ARSA = Allocataire RSA, EIE = Espace Insertion Emploi, RAE = Référent d'Accompagnement Emploi, TSI = Travailleur Social Insertion, *FSE+ = Fonds Social Européen Plus

Les Espaces Insertion Emploi



Moulins

16 rue de Decize
03000 Moulins
04 70 34 16 55
04 70 34 16 56

Montluçon

16 rue Hector-Berlioz
03100 Montluçon
04 70 34 16 88

Vichy

9 place Félix Cornil
03300 Cusset
04 70 34 14 37
04 70 34 16 52



**Pour toute information
vous pouvez contacter la
Direction Insertion, Emploi et
Lutte Contre la Pauvreté (DIELCP)**

04 70 34 40 03



Le Département s'engage aux côtés
des entreprises et des demandeurs d'emploi.

Tous les dispositifs départementaux pour l'emploi sur allier.fr

Département de l'Allier

Conseil départemental de l'Allier
1 avenue Victor Hugo, 03000 Moulins
04 70 34 40 03



Cofinancé par
l'Union européenne

allier.fr

